

Conditionnement des instruments avant stérilisation

Types et matériaux d'emballage

Préambule : Concernant le conditionnement de produits à stériliser, des exigences spécifiques aux emballages et aux systèmes d'emballage s'appliquent.

Un conditionnement est constitué d'un système de **barrière stérile** et d'un emballage protecteur. Le système de barrière stérile consiste en une barrière prévenant la pénétration de micro-organismes et de souillures dans l'emballage, et de fait la recontamination du contenu. L'emballage protecteur est destiné à empêcher une éventuelle rupture de la barrière stérile et d'assurer le transport et le stockage des dispositifs stériles.

Le type de conditionnement à utiliser dépend de nombreux facteurs. Cependant, avant tout achat, assurez-vous que l'emballage est conforme aux normes en vigueur. Le choix du type d'emballage dépendra de la méthode de stérilisation et des dispositifs à conditionner. En ce qui concerne la stérilisation à la vapeur d'eau, il convient de s'assurer que seuls des matériaux de conditionnement **validés** pour la stérilisation à la vapeur d'eau sont utilisés, satisfaisant les propriétés requises pour la **barrière microbienne**.

Les cassettes, conteneurs et boîtes stérilisables et réutilisables sont adaptés à une utilisation répétée et à un chargement optimisé.

D'autres matériaux d'emballage ayant les qualités requises pour la stérilisation sont :

- › Sachets en papier
- › Sachets/gaines/rouleaux en papier/plastique transparent
- › Feuilles de stérilisation / papier crépon

Ces systèmes d'emballage n'offrent qu'une barrière stérile partiellement scellée. Ils doivent être ultérieurement soudés/scellés après remplissage. Ceci peut se faire en utilisant du ruban adhésif thermorésistant marquable, ou par **thermo soudage** à l'aide d'une soudeuse prévue à cet effet.

Pour l'utilisation de feuilles de stérilisation, il faudra utiliser un méthode de pliage enveloppe ou pasteur.

Des instructions d'utilisation sont disponibles pour ces systèmes d'emballage. On vérifiera la compatibilité des matériaux avec les méthodes de stérilisation utilisées.

La phase de conditionnement doit être documentée à des fins de **traçabilité**.

Ceci comprend :

- › Identification du contenu (s'il n'est pas visible)
- › Nom de la personne qui a libéré la charge
- › Dates de stérilisation et de péremption
- › Identification du stérilisateur
- › Numéro du cycle de stérilisation

